

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 367**17 mai 2001****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| Adi Investment S.A., Luxembourg | 17590 | European and International Traders S.A., Luxembourg | 17588 |
| Algi S.A.H., Luxembourg | 17599 | European Foods Company, Luxembourg | 17587 |
| Amhurst Corporation S.A.H., Luxembourg | 17601 | Europlanning S.A., Luxembourg | 17603 |
| Animal Supplies S.A., Luxembourg | 17596 | Euroturistica Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg | 17587 |
| Aubin S.A.H., Luxembourg | 17598 | Eves S.A.H., Luxembourg | 17597 |
| Auguri Holding S.A., Luxembourg | 17589 | Falka Holding International S.A., Luxembourg | 17599 |
| Avanco S.A., Luxembourg | 17612 | FDI S.A., Luxembourg | 17597 |
| Baldi Holding S.A., Luxembourg | 17601 | Fenimex S.A. | 17571 |
| Bellombre S.A.H., Luxembourg | 17609 | Finwit Holding S.A., Luxembourg | 17600 |
| Beverage Holding S.A., Luxembourg | 17610 | First Nevada Holding S.A.H., Luxembourg | 17609 |
| Bios S.A., Luxembourg | 17608 | Folio S.A.H., Luxembourg | 17597 |
| Bluestone Holdings S.A., Luxembourg | 17592 | Futur 2000 S.A.H., Luxembourg | 17614 |
| Bolero International S.A.H., Luxembourg | 17591 | GAD Finance S.A., Luxembourg | 17587 |
| Bonneair S.A., Luxembourg | 17592 | GAD Finance S.A., Luxembourg | 17587 |
| Caelum S.A., Luxembourg | 17598 | GAD Finance S.A., Luxembourg | 17588 |
| Campill Holdings S.A., Luxembourg | 17602 | GAD Finance S.A., Luxembourg | 17588 |
| Capisco S.A.H., Luxembourg | 17616 | Ged S.A.H., Luxembourg | 17603 |
| Catama S.A.H., Luxembourg | 17598 | Goldwell Holding S.A., Luxembourg | 17610 |
| Chagira Holding S.A., Luxembourg | 17590 | Golf Shack S.A.H., Luxembourg | 17603 |
| City-Image, S.à r.l., Leudelange | 17575 | Hibiscus S.A.H., Luxembourg | 17612 |
| Civil Engineering International Holding S.A., Luxembourg | 17594 | Icon Development S.A., Luxembourg | 17571 |
| CYO, Company of Yarns Olcese S.A.H., Luxembourg | 17614 | Icon Development S.A., Luxembourg | 17571 |
| Diane Investments S.A., Luxembourg | 17601 | Ildiko Holding S.A., Luxembourg | 17591 |
| Double One S.A., Luxembourg | 17594 | Incop, S.à r.l., Luxembourg | 17572 |
| East West Tiles S.A.H., Luxembourg | 17602 | Interlex S.A.H., Luxembourg | 17593 |
| EHT S.A., Luxembourg | 17611 | Interlignum S.A.H., Luxembourg | 17604 |
| Eichenberg S.A.H., Luxembourg | 17589 | Interpagos, S.à r.l., Luxembourg | 17570 |
| Espirito Santo Financial Group S.A., Luxembourg | 17614 | Interpalos, S.à r.l., Moutfort | 17570 |
| Estinbuy Holding S.A., Luxembourg | 17614 | Invest International Holdings S.A., Luxembourg | 17616 |
| Euro 3000 Holding S.A., Luxembourg | 17591 | Itach A.G., Luxembourg | 17596 |
| Euro Link S.A.H., Luxembourg | 17610 | Itrosa S.A., Luxembourg | 17607 |
| Euronav Luxembourg S.A., Luxembourg | 17584 | J.C.I. S.A. | 17571 |
| Europ Assistance Société d'Assistance S.A., Luxembourg-Kirchberg | 17588 | Jamyco Holding S.A., Luxembourg | 17604 |
| Europ Assistance Société d'Assistance S.A., Luxembourg-Kirchberg | 17588 | KB Lux Special Opportunities Fund, Sicav, Luxembourg | 17602 |
| Europalux Holding S.A., Bereldange | 17570 | Kiwinter S.A.H., Luxembourg | 17605 |
| Europalux Holding S.A., Bereldange | 17570 | Lamyra Holding S.A., Luxembourg | 17605 |
| | | Launer International S.A.H., Luxembourg | 17615 |

| | | | |
|--|-------|---|-------|
| Leasinvest S.A.H., Luxembourg | 17590 | Reumert Holding S.A., Luxembourg | 17596 |
| Levlux S.A.H., Luxembourg | 17605 | Richter Family Holdings Europe S.A., Luxem- bourg | 17608 |
| Listro Holding S.A., Luxembourg | 17591 | Ripiemo Company S.A., Luxembourg | 17595 |
| LSF Wohnpark Investments, S.à r.l., Luxem- bourg | 17576 | Roxelane Holding S.A., Luxembourg | 17610 |
| Malescot S.A.H., Luxembourg | 17599 | Schoellerbank Funds, Sicav, Luxembourg | 17611 |
| Mana Participations S.A., Luxembourg | 17606 | SOPC Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxem- bourg | 17600 |
| Management and Finance S.A.H., Luxembourg . . | 17608 | Société de Participations Dorigny S.A.H., Luxem- bourg | 17592 |
| Merchandising S.A., Luxembourg | 17585 | Sofinka S.A.H., Luxembourg | 17615 |
| Mine Holding S.A., Luxembourg | 17606 | Sogin S.A., Luxembourg | 17595 |
| Misty S.A., Luxembourg | 17596 | Spectrum S.A.H., Luxembourg | 17590 |
| Modart S.A., Luxembourg | 17593 | Spring Multiple 99 S.C.A., Luxembourg | 17604 |
| Nopal Holding S.A., Luxembourg | 17598 | Swipco (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 17611 |
| Nord Européenne d'Investissement S.A., Luxem- bourg | 17594 | Textilpar Investissements S.A., Luxembourg | 17612 |
| Nouki S.A., Luxembourg | 17616 | Top-Investments, Sicav, Luxembourg | 17613 |
| Ortolux S.A. | 17571 | Tourist Investments S.A., Luxembourg | 17612 |
| Pekan Holding S.A., Luxembourg | 17593 | Trousseau S.A.H., Luxembourg | 17607 |
| Pergame S.A.H., Luxembourg | 17589 | Uniosa S.A., Luxembourg | 17607 |
| Pindella Holding S.A., Luxembourg | 17606 | Valtrans S.A., Luxembourg | 17609 |
| Posal S.A., Luxembourg | 17600 | Vauban Properties S.A., Luxembourg | 17595 |
| Prispa Holding S.A., Luxembourg | 17589 | Wesel Immo S.A., Luxembourg | 17599 |
| Prostar S.A.H., Luxembourg | 17592 | Wickla Management S.A., Luxembourg | 17607 |
| Punta S.A.H., Luxembourg | 17593 | Zippy S.A.H., Luxembourg | 17594 |
| Regulus S.A.H., Luxembourg | 17595 | | |

EUROPALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.
R. C. Luxembourg B 33.156.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, vol. 546, fol. 33, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(65783/607/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

EUROPALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.
R. C. Luxembourg B 33.156.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 546, fol. 33, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(65784/607/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

INTERPALOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5341 Moutfort, 8, Cité Ledenberg.
R. C. Luxembourg B 56.982.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 546, fol. 33, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(65834/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

INTERPAGOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 40, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 59.488.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 546, fol. 33, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(65835/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

**J.C.I. S.A., Société Anonyme.
ORTOLUX S.A., Société Anonyme.
FENIMEX S.A., Société Anonyme.**

Clôture de Liquidations

Par jugements du 15 mars 2001, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Madame le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Procureur en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation des sociétés suivantes:

- J.C.I. S.A.,
- ORTOLUX S.A.,
- FENIMEX S.A.

Pour extrait conforme
Y. Wagener
Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2001, vol. 552, fol. 45, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29280/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2001.

ICON DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 67.441.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 546, fol. 32, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
G. Schneider / M. Schaeffer
Administrateurs

(65825/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

ICON DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 67.441.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 novembre 2000 que suite aux dispositions de la Loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euro, l'Assemblée décide de procéder à la conversion du capital social de la société de Lire italiennes en Euro avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000.

Par application du taux de conversion de 1,- EUR=1.936,27 ITL, le capital social de 200.000.000,- ITL est ainsi converti en 103.291,38 EUR.

En conséquence, l'Assemblée Générale a décidé que tous les autres postes du bilan libellés en une monnaie d'un pays de l'Union Européenne qui a adhéré à la troisième phase de l'union monétaire seront convertis pareillement en Euro aux taux officiels.

En conséquence, les premier et quatrième alinéas de l'article 5 des statuts sont modifiés et auront la teneur suivante avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000:

1^{er} alinéa:

«Le capital social souscrit est fixé à cent trois mille deux cent quatre-vingt-onze Euros et trente-huit cents (103.291,38 EUR), représenté par vingt mille (20.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

4^{ème} alinéa:

«Le capital souscrit autorisé est fixé à cinq cent seize mille quatre cent cinquante-six Euros et quatre-vingt-dix cents (516.456,90 EUR), représenté par cent mille (100.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 17 novembre 2000.

Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
G. Schneider / M. Schaeffer
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 32, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65826/535/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

INCOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

—
STATUTES

In the year two thousand, on the thirtieth of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

NOWOR LIMITED, residing at La Motte Chambers, St Hélier, Jersey, JE1 1BJ Channel Islands, hereby represented by Mr Patrick van Hees, jurist, residing in Messancy, Belgium, by virtue of a proxy given under private seal.

The aforesaid proxy, being initialled ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Thereafter, the predesignated appearing party, acting as founder, has requested the undersigned notary to draw up the Articles of Incorporation of a «société à responsabilité limitée» (limited liability partnership), which it has established as follows:

Articles of Incorporation:

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability partnership company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and more particularly the law of December 28th, 1992 about unipersonal companies.

At any moment, the partner may join with one or more joint partners and, in the same way, the following partners may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company.

Art. 2. The Company is incorporated under the name of INCOP, S.à r.l.

Art. 3. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929 on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the partners.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited period.

Art. 6. The Company's capital is set at EUR 18,200 (eighteen thousand and two hundred euros), represented by 182 (one hundred and eighty-two) shares of EUR 100 (one hundred euros) each.

Art. 7. The shares are freely transferable among the partners.

No transfer of shares to a non-partner may take place without the agreement of the other partners and without having been first offered to them.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Art. 8. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

Art. 9. The creditors, representatives, rightful owners or heirs of any partner are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Art. 10. The Company is managed by one or more managers (who can be partners or non-partners), appointed by the partners with or without limitation of their period of office.

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

Each manager shall have individually and on his single signature the full power to bind the Company for all acts within the bounds laid down by its purpose and by the law.

The powers and remuneration of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 11. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 12. The sole partner exercises the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of Section XII relating to sociétés à responsabilité limitée of the law of August 10th, 1915.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole partner.

In case of more partners, the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the partners meeting.

Resolutions are validly adopted when taken by partners representing more than half of the capital.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a super-majority vote of partners representing at least three quarters of the capital. If this super-majority is not attained at a first meeting, the partners shall be convened at a second meeting having the same agenda, with at least thirty days' notice, which will be held within two months from the first meeting.

At this second meeting, decisions will be taken by a single majority vote of partners, regardless of the amount of capital being represented at such second meeting.

Art. 13. The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December.

Art. 14. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the managers toward the company.

At the same time the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of partners together with the balance sheet.

Art. 15. Each partner may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 16. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five per cent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is distributed among the partners. However, the partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 17. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the managers or a partner upon agreement which are vested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of debts.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners proportionally to the shares they hold.

Art. 18. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the partners refer to the existing laws.

Transitory Measure

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on December 31, 2000.

Payment - Contributions

NOWOR LIMITED, sole founder prenamed, declares and acknowledges that each subscribed share has been fully paid up in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the contributions referred to above.

Proof thereof has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about sixty thousand Luxembourg Francs.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration

Mr Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, residing at L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Mr Wayne Tallowin, Director, c/o ABACUS FINANCIAL SERVICES LTD, PO Box 626, National Westminster House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey GY1 4PW.

2) The Company shall have its registered office at L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the founder, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with Us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le trente octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

NOWOR LIMITED, La Motte Chambers, St Helier, Jersey, JE1 1BJ Channel Islands

ici représentée par Monsieur Patrick van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Ensuite le comparant prédésigné, agissant en qualité de fondateur, a requis le notaire soussigné de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il a arrêté comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, et plus particulièrement la loi du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société prend la dénomination de INCOP, S.à.r.l.

Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 18.200,- (dix-huit mille deux cents euros), divisé en 182 (cent quatre-vingt-deux) parts sociales de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Une cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément des autres associés et après leur avoir été offerte en priorité.

Pour le reste il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 9. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Art. 10. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants associés ou non, choisis par les associés avec ou sans limitation de la durée de leur mandat.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires à la majorité des votes.

Chaque gérant aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou la loi.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 11. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 12. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises en assemblée générales.

Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à une majorité qualifiée des associés représentant les trois quarts du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, les associés seront convoqués avec le même ordre du jour et moyennant un préavis de trente jours à une seconde assemblée qui se tiendra endéans les deux mois de la première.

Lors de cette seconde assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votants, quelle que soit la portion du capital représenté.

Art. 13. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

Art. 14. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 15. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 16. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 17. En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par les gérants ou un associé désigné et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Exceptionnellement, le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2000.

Libération - Apports

NOWOR LIMITED, seul fondateur prédésigné, déclare et reconnaît que chacune des parts sociales souscrites a été intégralement libérée en espèces, de sorte que les apports susmentionnés sont dès à présent à l'entière et libre disposition de la Société.

Preuve en a été apportée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ soixante mille francs luxembourgeois.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

Monsieur Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, demeurant à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Mr Wayne Tallwin, Director, c/o ABACUS FINANCIAL SERVICES LTD, PO Box 626, National Westminster House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey GY1 4PW.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête du fondateur les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2000, vol. 6CS, fol. 64, case 10. – Reçu 7.342 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2000.

J. Elvinger.

(65660A/211/239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

CITY-IMAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3370 Leudelange, Z.I. Grasbusch.

R. C. Luxembourg B 60.050.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 546, fol. 33, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(65737/607/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

LSF WOHNPAK INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

STATUTES

In the year two thousand, on the thirty-first of October.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LONE STAR FUND III (U.S.), L.P., established in 600, North Pearl Street, Suite 1550, Dallas, Texas 75201, represented by Mr Benjamin D. Velvin III, Vice President of LONE STAR MANAGEMENT CO. III, LTD., with professional address in Clarendon House, Two Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda, as general partner of LONE STAR PARTNERS III, L.P., with professional address in Clarendon House, Two Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda, as general partner of LONE STAR III (U.S.), L.P.,

here represented by Mr Jean Schaffner, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Dallas, Texas, on 30th October, 2000;

LONE STAR FUND III (BERMUDA), L.P., established in Clarendon House, Two Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda, represented by Mr Benjamin D. Velvin III, Vice President of LONE STAR MANAGEMENT CO. III, Ltd., with professional address in Clarendon House, Two Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda, as general partner of LONE STAR PARTNERS III, L.P., with professional address in Clarendon House, Two Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda, as general partner of LONE STAR III (BERMUDA), L.P.,

here represented by Mr Jean Schaffner, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Dallas, Texas, on 30th October, 2000;

HUDCO PARTNERS III, L.P., established in 600, North Pearl Street, Suite 1550, Dallas, Texas 75201, represented by Mr Steven R. Shearer, Vice President of HudCo GenPar III, LLC, with professional address in North Pearl Street, Suite 1550, Dallas, Texas 75201, as general partner of HudCo Partners III, L.P.,

here represented by Mr Jean Schaffner, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Dallas, Texas, on 30th October, 2000.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited company, which is hereby incorporated.

Art. 1. There is formed by the present appearing parties mentioned above and all persons and entities who may become partners in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated August 10, 1915 on commercial companies, as well as by the present articles (hereafter the «Company»).

Art. 2. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations, without falling within the scope of the law of 31st July, 1929 on pure holding companies.

The object of the Company is further, for its own account and for the account of third parties, or in participation with third parties is, both in Luxembourg and abroad:

- to invest its available assets in real estate generating rental income and in hotels; it may, in any form, carry out operations, relating directly or indirectly, partly or entirely, to the investment in real estate generating rental income and in hotels; it may directly or by way of its Luxembourg or foreign subsidiaries, acquire, sell or manage real estate generating rental income and hotels;

- in the frame of its operations:

- the buying, selling, exchanging, financing, leasing, improving, demolishing, constructing for its own account, developing, dividing, managing any real estate and hotels, executing all works of renovations and transformation as well as the maintenance of these assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

The Company may acquire any interest by any means in any business, undertaking or company having the same, analogous or connected corporate purpose, which may favour its development or the extension of its operations. It may participate in the administration and control of companies in which it holds a participation and furnish them technical, administrative and financial assistance.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name LSF WOHNPAK INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's subscribed share capital is fixed at Euros 12,500, represented by 500 shares having a nominal value of Euros 25 per share each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

Art. 8. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. For purposes of article 9 of the present articles of association, the term «Transfer» means for one shareholder to assign, sell, dispose of, hypothecate, grant a security interest in or liens on, or otherwise transfer or burden of all or any portion of its shares.

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be freely transferred to another shareholder. Transfers to third parties have to be approved in application of the requirements of article 189 of the law of August 10, 1915 on commercial companies.

For the purpose of the present articles of association, «Affiliate» means any company in which the parent company has a majority of the shareholders' voting rights, or has the right to appoint or remove a majority of the members of the administrative, management or supervisory body whereas it is at the same time a shareholder, or is a shareholder and controls alone, pursuant to an agreement with other shareholders a majority of shareholders' voting rights.

If shares are to be transferred to an Affiliate of the transferor, the shareholders commit themselves not to unreasonably withhold their approval to this Transfer, which is required in application of article 189 of the law of August 10, 1915 on commercial companies.

Subject to the above, a shareholder shall be free to transfer, on any terms and at any price, all or any of its shares to one or more other shareholders or third parties, provided that this Transfer shall not release the transferring shareholder from any of its obligations or liabilities under or arising out of any agreement entered into by the transferring shareholder in relation to the conduct of the company's business, in any form whatsoever, prior to the time of the Transfer.

Provided that the shareholders of the Company have entered into a shareholder's agreement, no Transfer of shares shall be made to a third party, unless the transferee has previously entered into a deed of adherence pursuant to this shareholder's agreement and has delivered such deed to each party to this shareholder's agreement who is not making a Transfer of shares.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by partners owning more than half of the share capital. As long as LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. is a shareholder of the Company, at least one manager of the Company has to be elected from a list of names provided by LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. This manager has a right to formally veto all decisions of the board of managers, notwithstanding any other provision of the present articles of association.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager, who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate powers entrusted to the board of managers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their vote by telephone confirmed in writing. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

The board of managers shall meet as required by Law and in any event as frequently as the affairs and the business of the Company shall warrant. The board of managers can deliberate or act validly only if at least two (2) of the members are present or represented at a meeting of the board of managers.

Unless otherwise provided in article 12 of the present articles of association, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 12. The present article 12 is applicable only in the case where the shareholders of the Company are different from the initial shareholders of the Company, which have appeared at its incorporation meeting.

A. Every year the board of managers shall establish an annual provisional budget (hereafter the «Plan») concerning the acquisition or leasing of any new material capital assets, the conclusion, alteration or cancellation of any material agreements or undertakings by the Company or any of its Subsidiaries or any material repair, renovation, rehabilitation, improvement or alteration to any of the hotels managed directly or indirectly by the Company or by any of its Subsidiaries. The adoption or modification of the Plan requires a unanimous decision of the board of managers. As long as LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. is a shareholder of the Company, the adoption or modification of the Plan by the board of managers requests the prior approval of LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. The board of managers has therefore to provide LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. with any necessary information in respect to the adoption or modification of the Plan. After receipt of this information, LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. has to notify its decision to the board of managers within two weeks. In the case of a refusal to approve the Plan, the board of managers has to establish within two weeks a new Plan which will take notice of the grievances of LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. After receipt of the modified Plan, LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. has to notify its decision to the board of managers within two weeks. In the case of a second refusal to approve the Plan, the described procedure will have to be repeated as long as needed, considering that the period of notification will then be reduced to five days.

B. The implementation of the decisions and actions outlined below shall require the prior unanimous approval of the board of managers. For the purpose of the actions or decisions herein, the term «Subsidiary» means any entity in which the Company has a majority of the shareholders' voting rights, or has the right to appoint or remove a majority of the members of the administrative, management or supervisory body whereas it is at the same time a shareholder, or is a shareholder and controls alone, pursuant to an agreement with other shareholders, a majority of shareholder's voting rights. The term «Subsidiary» also covers any entity in which a Subsidiary of the Company meets one of the above criteria. These actions or decisions which concern directly (or indirectly) any of the Subsidiaries of the Company only concern decisions and actions which are incumbent on the Company in compliance with the articles of association of these Subsidiaries and in accordance with the provisions of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as well as of any foreign law by which these Subsidiaries are governed:

- any loan, credit, financing or refinancing operation concerning the Company or any Subsidiary of it;
- the granting of any loan, credit, financing or refinancing operation by the Company or any Subsidiary, except credit operations with customers of hotels in the ordinary course of business, provided these hotels are directly or indirectly managed by the Company or any of its Subsidiaries, respectively directly or indirectly connected to the Company or to any of its Subsidiaries;
- the disposition, restructuring, transformation or lease of any material capital assets of the Company or any of its Subsidiaries, or the disposition, lease, modification, alteration or reduction of any rights or interests of the Company, any Subsidiary of it, or any hotel with respect thereto;
- any sale, transfer or reorganisation of the Subsidiaries of the Company or all or part of hotels directly or indirectly managed by the Company or any of its Subsidiaries, respectively directly or indirectly connected to the Company or to any of its Subsidiaries;
- the acquisition or leasing of any new material capital assets by the Company or any of its Subsidiaries or of any rights or interests with respect thereto, unless the operation in question is specifically identified in the Plan and meets in all respects the terms and limitations set forth in the Plan;
- the conclusion, alteration or cancellation of any material agreements or undertakings by the Company or any of its Subsidiaries, unless the operation in question is specifically identified in the Plan and meets in all respects the terms and limitations set forth in the Plan;
- any action, measure or omission related to the insurance coverage of the Company or any of its Subsidiaries or of any material assets thereof;
- the conclusion of any agreements by or in the name of the Company or any of its Subsidiaries, the term of which exceeds one (1) year and relates to an annual expense of more than fifty-thousand Euros (Euros 50,000), and the overall consequences of which are not specifically and individually approved by, or taken into consideration in the Plan;
- the choice of banks for the Company and its Subsidiaries, the determination of the individuals having authority to operate alone or jointly with others any such bank accounts, and the approval or modification of any terms and conditions for the operation of any such bank accounts;
- the approval of any material repair, renovation, rehabilitation, improvement or alteration to any of the hotels managed by, or connected to the Company or any of its subsidiaries unless the action or measure in question is specifically foreseen in the Plan and meets in all respects the terms, conditions and limitations set forth in this Plan, subject to the application of any hotel management agreement concerning urgent actions and repairs.

C. The following decisions also require a unanimous decision of the board of managers:

- the granting or renewal of any security, collateral or covenants to guarantee any financing or refinancing operations of the Company, of any of its Subsidiaries, or any third parties, including managers, officers, agents, representatives and employees of the Company or of such Subsidiaries;
- the institution of, or participation in, any judicial or arbitral proceedings by or in the name of the Company, the challenge by the Company of any such proceedings, the conclusion of any settlement with respect to any existing or threatened litigations, and the confession of, or consent to, any court decisions or arbitral awards concerning the Company, except for urgent, conservatory or interlocutory measures;
- the institution of, or participation in, any judicial or arbitral proceedings by or in the name of any of the Company's Subsidiaries, the challenge of any such proceedings, the conclusion of any settlement with respect to any existing or threatened material litigations, and the confession of, or consent to, any material court decisions or arbitral awards;

- any act or omission that could have an adverse impact on the tax or legal regime of the Company or any Subsidiaries thereof or on their financing structure or resources;
- any act, measure or omission the purpose or effect of which could trigger the application to the Company or any of its Subsidiaries or affiliates of laws or regulations with respect to insolvency or bankruptcy;
- the negotiation or implementation of any transaction, arrangement or agreement with any shareholder or any affiliate of a shareholder, or any other entity which could involve or create any actual or potential conflict of interest;
- any conclusion, modification or amendment of any agreement pertaining to the management of the hotels or assets acquired by the Company or any of its Subsidiaries.

D. At all times whilst LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. is a shareholder of the Company, LONE STAR FUND III (U.S.), L.P., its representatives and the manager of the Company elected from a list of names provided by LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. pursuant to the provisions of article 11 of the present articles have the right to routinely consult with and advise the Company's management regarding all significant business activities and business and financial developments of the Company; provided, however, that such consultations shall not include discussions of environmental compliance programs or disposal of hazardous substances; and provided, further, that the provisions of this paragraph D shall not prejudice or fetter the powers and discretions of the Company's management (whether under the present articles or the general law) in relation to decisions affecting such activities or developments.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the law of August 10, 1915, as amended.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 16. Each year, with reference to December 31, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

As long as LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. is a shareholder of the company, LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. has the right to have unrestricted access to and the right to inspect the Company's books and records and meet with those persons carrying out the Company's business upon reasonable notice during business hours.

As long as LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. is a shareholder of the Company, LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. has the right to receive monthly, quarterly and year-end financial reports, including balance sheets, statements of income, shareholders' equity and cash flow, a management report and schedules of outstanding indebtedness.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

Art. 18. At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the law of August 10, 1915, as amended, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All shares have been subscribed as follows:

| | |
|---|------------------|
| LONE STAR FUND III (U.S.), L.P., prequalified: | 293 shares |
| LONE STAR FUND III (BERMUDA), L.P., prequalified: | 197 shares |
| HUDCO PARTNERS III, L.P., prequalified: | <u>10 shares</u> |
| Total: | 500 shares |

All shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the sum of Euros 12,500 is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provision

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December, 2000.

Valuation

For registration purposes the share capital is valued at five hundred and four thousand two hundred and forty-nine (504,249.-) Luxembourg francs.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately seventy thousand (70,000.-) Luxembourg francs.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital of the Company, has herewith adopted the following resolutions:

1) The number of managers is set at three.

The meeting appoints as manager of the Company for an unlimited period of time:

Ms Caroline Sibaud, with professional address in 32, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, France;

Mr Benjamin D. Velvin III, with professional address in 600 North Pearl Street, Suite 1550, Dallas, Texas 75201;

Mr J.D. Dell; with professional address in 600 North Pearl Street, Suite 1550, Dallas, Texas 75201.

2) The registered office is established in L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille, le trente et un octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

LONE STAR FUND III (U.S.), L.P., établi au 600, North Pearl Street, Suite 1550, Dallas, Texas 75201, représenté par M. Benjamin D. Velvin III, vice-président de LONE STAR MANAGEMENT CO. III, LTD., avec adresse professionnelle à Clarendon House, Two Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes, agissant en tant que general partner de LONE STAR PARTNERS III, L.P., avec adresse professionnelle à Clarendon House, Two Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes, le general partner de LONE STAR FUND III (U.S.), L.P.,

ici représenté par M. Jean Schaffner, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dallas, Texas, le 30 octobre 2000;

LONE STAR FUND III (BERMUDA), L.P., établi à Clarendon House, Two Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes, représenté par M. Benjamin D. Velvin III, vice-président de LONE STAR MANAGEMENT CO. III, LTD., avec adresse professionnelle à Clarendon House, Two Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes, agissant en tant que general partner de LONE STAR PARTNERS III, L.P., avec adresse professionnelle à Clarendon House, Two Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes, le general partner de LONE STAR FUND III (BERMUDA), L.P.,

ici représenté par M. Jean Schaffner, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dallas, Texas, le 30 octobre 2000;

HUDCO PARTNERS III, L.P., établi au 600, North Pearl Street, Suite 1550, Dallas, Texas 75201, représenté par M. Steven R. Shearer, vice-président of HudCo GenPar III, LLC, ayant son adresse professionnelle à 600 North Pearl Street, Suite 1550, Dallas, Texas 75201, agissant en tant que general partner de HudCo Partners III, L. P.,

ici représentée par M. Jean Schaffner, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dallas, Texas, le 30 octobre 2000.

Lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités en vertu desquelles ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre le comparant et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la «Société»).

Art. 2. La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sans tomber toutefois dans le champ d'application de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société a également pour objet, pour son propre compte et pour celui de tiers, ou en participation avec des tiers, tant au Luxembourg qu'à l'étranger:

- d'investir ses moyens disponibles dans des immeubles générant des revenus de loyer et des hôtels; elle peut, sous quelque forme que ce soit, réaliser des opérations ayant un rapport direct ou indirect, partiel ou entier, avec le placement dans des immeubles générant des revenus de loyer et des hôtels; elle peut, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales luxembourgeoises ou étrangères, acquérir, vendre, gérer des immeubles générant des revenus de loyer et des hôtels;

- dans le cadre de ses opérations:

l'achat, la vente, l'échange, le financement, la prise à bail ou en emphytéose, la location, la démolition, ou la construction pour son compte, la mise en valeur, la division, la gestion d'immeubles générant des revenus de loyer et des hôtels, et l'exécution de tous travaux de rénovation et de transformation et de maintenance de ces biens.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

La Société peut s'intéresser par toutes voies à toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise. Elle peut participer

à la gestion ou au contrôle des sociétés dans lesquelles elle a une participation et leur apporter de l'assistance technique, administrative ou financière.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de LSF WOHN PARK INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de Euros 12.500 représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de Euros 25 chacune.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Pour les besoins de l'article 9 des présents statuts, le terme «Transfert» signifie la cession, la vente, la disposition ou l'octroi d'une hypothèque, de sûretés ou de privilèges par un associé sur toutes ou partie de ses parts sociales ou tout autre transfert ou charge de toutes ou partie de ses parts sociales.

En cas d'associé unique, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement transférables.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales détenues par chaque associé peuvent être librement transférées à un autre associé. Les Transferts à des tiers requièrent l'agrément requis par application de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour les besoins des présents statuts, «Filiale» (Affiliate) signifie toute société dans laquelle la société mère dispose d'une majorité des droits de vote des associés, ou dans laquelle elle a le droit de nommer ou de révoquer une majorité des membres des organes d'administration, de gérance ou de surveillance tout en étant associé, ou dans laquelle la société mère est associée et contrôle seule, grâce à un pacte d'associés, une majorité des droits de vote des associés.

Si des parts doivent être cédées à une Filiale du cédant, les associés s'engagent à ne pas refuser déraisonnablement leur accord requis par application de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Sous réserve de ce qui précède, un associé est libre de céder, aux conditions et au prix déterminés par cet associé, tout ou partie de ses parts sociales, à un ou plusieurs associés ou tiers sous réserve que ce Transfert ne libère pas l'associé cédant des obligations ou responsabilités qui lui incombent en vertu d'une convention antérieure à cette cession et relative, sous quelque forme que ce soit, à la gestion de la Société.

Si les associés de la Société ont conclu un pacte d'associés, aucun Transfert de parts sociales à un tiers ne pourra être effectué si le cessionnaire n'a préalablement adhéré à ce pacte d'associés et s'il n'a délivré à chacun des associés de la Société qui n'est pas partie à ce Transfert une copie de cet acte d'adhésion.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) ne doivent pas être associés. Le ou les gérants sont nommés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par les associés détenant plus de la moitié du capital social. Aussi longtemps que LONE STAR FUND III (U.S.), L.P sera un associé de la Société, au moins un gérant de la Société devra être désigné parmi une liste de noms fournie par LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. Ce gérant dispose d'un droit de veto dans toutes les décisions du Conseil de gérance, nonobstant toute autre disposition des présents statuts.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer les compétences conférées au Conseil de gérance pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, un avis écrit de toute réunion du Conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance. Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex

ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également voter par appel téléphonique, à confirmer par écrit. Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de gérance. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Le Conseil de gérance se réunira de la manière requise par la Loi et chaque fois que les affaires et la gestion de la Société l'exigent. Le Conseil de gérance ne peut valablement délibérer ou agir que si au moins deux (2) membres sont présents ou représentés à une réunion du Conseil.

Sous réserve des dispositions de l'article 12 des présents statuts, les résolutions du Conseil de gérance seront adoptées à la majorité des membres présents ou représentés.

Art. 12. Le présent article 12 n'est applicable que si les associés de la Société ne sont différents des associés fondateurs de la Société ayant comparu lors de l'acte de constitution.

A. Chaque année, le Conseil de gérance établira un budget annuel provisionnel (ci-après le «Plan») concernant l'acquisition ou le leasing de nouveaux biens corporels, la conclusion, la modification ou l'annulation de conventions ou transactions portant sur des biens corporels de la Société ou de l'une de ses Filiales ou concernant la réparation, rénovation, réhabilitation, amélioration d'un des hôtels gérés directement ou indirectement par la Société ou par l'une de ses Filiales. L'adoption du Plan ou les modifications y apportées sont approuvées par décision unanime du Conseil de gérance. Aussi longtemps que LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. sera un associé de la Société, l'adoption ou la modification du Plan requerra l'approbation préalable par LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. Dès lors, le Conseil de gérance devra fournir à LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. toutes informations utiles se rapportant à l'adoption ou à la modification du Plan. Après réception de ces informations, LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. est tenu de notifier sa décision au Conseil de gérance endéans deux semaines. En cas de refus d'approbation du Plan, le Conseil de gérance devra établir endéans les deux semaines un nouveau Plan qui tiendra compte des critiques de LONE STAR Fund III (U.S.), L.P. Après réception du Plan modifié, LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. sera tenu de notifier sa décision au Conseil de gérance endéans deux semaines. Si le Plan est refusé une seconde fois, cette procédure devra être répétée autant de fois que nécessaire, le délai de notification étant alors réduit à cinq jours.

B. La réalisation des décisions et actes décrits ci-dessous requiert l'approbation préalable et unanime du Conseil de gérance. Pour les besoins des actes ou décisions énumérés au présent article, le terme «Filiale» signifie toute société dans laquelle la Société dispose d'une majorité des droits de vote des actionnaires ou dispose du droit de désigner ou de révoquer une majorité des membres des organes d'administration, de gestion ou de contrôle, tout en étant en même temps actionnaire de cette société, ou dans laquelle elle est actionnaire et contrôle à elle seule, en vertu d'un pacte avec d'autres actionnaires, une majorité des droits de vote des actionnaires. Le terme «Filiale» englobe également toute société dans laquelle une Filiale de la Société remplit un des critères précités. Ces actes ou décisions concernant directement (ou indirectement) une des Filiales de la Société ne visent que des décisions ou actes qui incombent à la Société conformément aux dispositions statutaires de ces Filiales et conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ou à toute autre législation étrangère à laquelle ces Filiales sont soumises:

- tout emprunt, crédit, opération de financement ou de refinancement concernant la Société ou une Filiale de celle-ci;
- l'octroi de prêts, crédits, opérations de financement ou de refinancement par la Société ou par une Filiale, à l'exception des opérations de crédit courantes avec les clients des hôtels, à condition d'être directement ou indirectement gérés par la Société ou par l'une de ses Filiales, respectivement directement ou indirectement liés à la Société ou à l'une de ses Filiales;
- la disposition, restructuration, transformation ou le leasing d'un bien corporel de la Société ou de l'une de ses Filiales ou la disposition, le leasing, la modification, l'altération ou la réduction des droits ou intérêts de la Société, de l'une de ses Filiales ou de tout hôtel lié à celles-ci;
- toute vente, transfert ou réorganisation des Filiales de la Société ou de tout ou partie des hôtels gérés directement ou indirectement par la Société ou par l'une de ses Filiales, respectivement directement ou indirectement liés à la Société ou à l'une de ses Filiales;
- l'acquisition ou le leasing par la Société ou par l'une de ses Filiales de tout nouveau bien corporel ou de tous droits ou intérêts y attachés, à moins que l'opération visée soit expressément prévue par le Plan et qu'elle respecte à tous points de vue les termes et les restrictions du Plan;
- la conclusion, la modification ou l'annulation de conventions ou engagements pris par la Société ou par l'une de ses Filiales, à moins que l'opération visée ne soit expressément identifiée dans le Plan et qu'elle respecte à tous points de vue les termes et les restrictions du Plan;
- tout acte, mesure ou omission concernant la couverture d'assurance de la Société, de l'une de ses Filiales ou d'un bien mobilier leur appartenant;
- la conclusion de contrats par ou pour le compte de la Société ou de l'une des ses Filiales dont la durée excède un (1) an et représente une dépense annuelle excédant cinquante-mille Euros (Euros 50.000) et dont les conséquences ne sont pas expressément et individuellement approuvées par le Plan ou prises en considération dans celui-ci;
- le choix des banques de la Société et de ses Filiales ainsi que le choix des personnes habilitées à opérer des actes de disposition, seules ou conjointement, sur ces comptes bancaires ainsi que l'approbation ou la modification des conditions générales de ces comptes bancaires;

- l'approbation de réparations, rénovations, réhabilitations, améliorations ou modifications importantes concernant les hôtels gérés par, ou liés à, la Société ou l'une des ses Filiales, à moins que l'acte ou la mesure en question n'ait été expressément prévue par le Plan et que cet acte ou cette mesure remplisse toutes les conditions ou restrictions prévues par ce Plan, sous réserve de l'application d'une convention de gestion hôtelière concernant les mesures d'urgence et les réparations.

C. Les décisions suivantes requièrent également une décision unanime du Conseil de gérance:

- l'octroi ou le renouvellement de sûretés, garanties ou accords visant à garantir des opérations de financement ou refinancement de la Société, de l'une de ses Filiales ou d'un tiers, y compris les gérants, directeurs, agents, représentants ou employés de la Société ou de l'une des ses Filiales;

- le déclenchement par la Société ou pour le compte de celle-ci de procédures judiciaires ou arbitrales ou la participation à de telles procédures, la contestation de ces procédures, la conclusion de transactions dans des litiges pendants ou futurs et l'aveu de, ou l'acquiescement à, ces décisions judiciaires ou sentences arbitrales; à l'exception des mesures urgentes, conservatoires ou interlocutoires,

- le déclenchement par une Filiale de la Société ou pour le compte de celle-ci de procédures judiciaires ou arbitrales ou la participation à de telles procédures, la contestation de ces procédures, la conclusion de transactions dans des litiges pendants ou futurs et l'aveu de, ou l'acquiescement à, ces décisions judiciaires ou sentences arbitrales;

- les actes ou omissions pouvant entraîner des effets néfastes sur le régime fiscal ou légal de la Société ou de l'une de ses Filiales, sur leurs structures de financement ou sur leurs ressources;

- les actes, mesures ou omissions dont le but ou les effets pourraient entraîner l'application de la législation relative aux procédures collectives à la Société ou à l'une de ses Filiales ou à l'une de ses sociétés liées;

- la négociation ou la réalisation de transactions, arrangements ou conventions avec un associé, une société liée à un associé ou avec toute autre personne et qui pourraient conduire à un conflit d'intérêts actuel ou potentiel;

- la conclusion, modification ou amendement de conventions se rapportant à la gestion des hôtels ou des biens acquis par la Société ou par l'une de ses Filiales.

D. Aussi longtemps que LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. est un associé de la Société, LONE STAR FUND III (U.S.), L.P., ses représentants et un gérant de la Société désigné sur une liste fournie par LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. par application des dispositions de l'article 11 des présents statuts, auront le droit de consulter et de donner leur avis à la gérance de la Société en ce qui concerne les activités commerciales significatives et les développements commerciaux et financiers de la Société; sous réserve cependant que ces conseils ne comprennent pas de discussions sur la conformité de programmes environnement ou la disposition de substances dangereuses; et sous réserve que les dispositions de ce paragraphe D ne portent pas préjudice ou lient les pouvoirs ou la liberté d'agir de la gérance de la Société (que ce soit au regard des présents statuts ou au regard de la loi) en relation avec des décisions affectant de telles activités ou développements.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

Art. 15. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Aussi longtemps que LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. sera un associé de la Société, LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. aura un accès illimité aux livres et registres de la Société et pourra consulter ces livres et registres. LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. pourra rencontrer, à condition de formuler une demande notifiée endéans un délai raisonnable, pendant les heures de bureau, les responsables de la Société.

Aussi longtemps que LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. sera un associé de la Société, LONE STAR FUND III (U.S.), L.P. recevra des rapports mensuels, trimestriels et annuels contenant les balances, des rapports sur les revenus, les fonds propres et le cash flow, un rapport de gestion et l'échéancier des dettes de la Société.

Art. 17. Les bénéfices bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social en valeur nominale de la Société.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites par:

| | |
|--|---------------------------|
| LONE STAR FUND III (U.S.), LP, préqualifié: | 293 parts sociales |
| LONE STAR FUND III (Bermuda), L.P., préqualifié: | 197 parts sociales |
| HUDCO PARTNERS III, L.P. préqualifié: | 10 parts sociales |
| Total: | 500 parts sociales |

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de Euros 12.500 se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2000.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à cinq cent quatre mille deux cent quarante-neuf (504.249.-) francs luxembourgeois.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement soixante-dix mille (70.000.-) francs luxembourgeois.

Assemblée générale constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés, préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les membres du conseil de gérance sont au nombre de trois.

Sont nommées membres du conseil de gérance pour une durée indéterminée:

Madame Caroline Sibaud, avec adresse professionnelle à 32, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris;

Monsieur Benjamin D. Velvin III, avec adresse professionnelle à 600 North Pearl Street, Suite 1550, Dallas, Texas 75201 (Etats-Unis);

Monsieur J.D. Dell, avec adresse professionnelle à 600 North Pearl Street, Suite 1550, Dallas, Texas 75201 (Etats-Unis).

2. Le siège social de la société est établi à L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Schaffner, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2000, vol. 126S, fol. 82, case 5. – Reçu 5.042 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2000.

A. Schwachtgen.

(65664A/230/563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

EURONAV LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 51.212.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue au siège social en date du 13 avril 2000

- La démission finale de Messieurs Gilles Bouthillier et François Arradon démissionnaires en tant qu'administrateurs suivant leurs lettres de démission datées du 15 juin 1999 est confirmée et décharge leur est donnée pour l'exercice de leurs mandats pour la période sous revue.

- La cooptation finale de Monsieur Nicolas Saverys, Monsieur Peter Raes et Monsieur Patrick Rodgers en tant qu'administrateurs est ratifiée.

- Les mandats de Monsieur Nicolas Saverys, Monsieur Peter Raes et Monsieur Patrick Rodgers en tant qu'administrateurs sont renouvelés jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en 2004.

- La démission de Monsieur Philippe Waterkeyn en tant qu'administrateur suivant sa lettre du 31 mars 2000 est confirmée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat pour les années 1999 et 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ROGUEDAS S.A.

L. Beersmans

Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 33, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65782/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

MERCHANDISING S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-1118 Luxemburg, 5, rue Aldringen.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausend, am elften Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Gérard Lecuit, im Amtswohnsitz zu Hesperingen.

Sind erschienen:

1. ECOB HOLDING S.A., mit Gesellschaftssitz in Luxemburg, 31, Grand-rue, hier vertreten durch Herrn Jim Penning, Anwalt, wohnhaft in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue,

handelnd auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 10. Oktober 2000.

Vorgenannte Vollmacht bleibt, nach ne varietur Unterzeichnung durch die Komparenten und den instrumentierenden Notar, vorliegender Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

2. ETRE DIEU S.A.H., mit Gesellschaftssitz in Luxemburg, 5, rue Aldringen, hier vertreten durch den Delegierten des Verwaltungsrates Herrn Dragan Matic, manager, wohnhaft in Luxemburg.

Welche Komparenten, namens wie sie handeln, den instrumentierenden Notar ersuchten, Folgendes zu beurkunden:

Art. 1. Unter der Bezeichnung MERCHANDISING S.A. wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatsangehörigkeit.

Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.

Art. 2. Die Gesellschaft kann Lizenzrechte, sowie andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzende Rechte erwerben, verwerten, oder lizenzieren.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Massnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen oder fördern könnten.

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR), aufgeteilt in eintausend Aktien (1.000) mit einem Nominalwert von je einunddreissig Euro (31,- EUR).

Die Gesellschaft kann je nach Wunsch der Aktieninhaber Global- oder Einzelaktien ausstellen.

Die Aktien lauten auf den Namen.

Die Gesellschaft kann den Wiederkauf ihrer eigenen Aktien unter den gesetzlich gegebenen Bedingungen veranlassen.

Art. 4. Die Gesellschaft wird durch einen Rat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden. Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 5. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen zu fördern. Alles was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, unter den gesetzlichen Bedingungen Vorschüsse auf Dividenden zu gewähren und auszuzahlen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist; die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegrafisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm oder Fernschreiben erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden. Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen; dieselben brauchen nicht Aktionäre zu sein.

Die Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Genehmigung der Hauptversammlung. Die Gesellschaft wird durch die Kollektivunterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die Einzelunterschrift des Bevollmächtigten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet.

Art. 6. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Art. 7. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom ersten Januar bis zum einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres; ausnahmsweise beginnt das erste Jahr mit dem heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2000.

Art. 8. Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort, am ersten Donnerstag des Monats April um 11.00 Uhr und zum ersten Mal im Jahre 2001. Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Art. 9. Die Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von diesem Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Art. 10. Die Hauptversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden, und alle diesbezüglichen Beschlüsse gutzuheissen. Sie befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

Art. 11. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschliesslich der Änderungsgesetze, finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten, handelnd wie vorstehend, die Aktien wie folgt zu zeichnen

| | |
|--|--------------|
| 1) ECOB HOLDING S.A., vorgeannt, vierhundertneunzig Aktien | 490 |
| 2) ETRÉ DIEU S.A.H., vorgeannt, fünfhundertzehn Aktien | 510 |
| Total : eintausend Aktien | 1.000 |

Die Aktien wurden zu achtzig Prozent eingezahlt; demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über einen Betrag von vierundzwanzigtausendachthundert Euro (24.800,- EUR), wie dies dem Notar nachgewiesen wurde, der es ausdrücklich bescheinigt.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und bescheinigt dies ausdrücklich.

Schätzung der Gründungskosten

Zwecks Einregistrierung wird das Kapital abgeschätzt auf 1.250.537,- LUF.

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr fünfzigtausend Luxemburger Franken (50.000,- LUF).

Ausserordentliche Hauptversammlung

Alsdann traten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Hauptversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekannten und fassten, nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Hauptversammlung festgestellt hatten, einstimmig folgende Beschlüssen

1) Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf vier festgesetzt.

Zu Verwaltungsratsmitgliedern wurden bestellt:

- a) Herrn René Moris, Steuerberater, wohnhaft in Luxemburg,
- b) Herrn Félix Serraclara, Anwalt, wohnhaft in Barcelona,
- c) Herrn Dieter Harth, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in D-Leidersbach,
- d) Herrn Dragan Matic, manager, vorgeannt.

2) Zum Kommissar wurde bestellt:

ELIOLUX S.A., mit Gesellschaftssitz in Luxemburg.

3) Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung von 2006.

4) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-1118 Luxemburg, 5, rue Aldringen.

5) Die Generalversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat aus seinen Mitgliedern einen Delegierten des Verwaltungsrates zu bestimmen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt zu Hesperingen, in der Amtsstube des amtierenden Notars.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten haben alle mit Uns, Notar, vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Penning, D. Matic, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2000, vol. 126S, fol. 42, case 4. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, zum zwecke Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Hesperingen, den 15. November 2000.

G. Lecuit.

(65666A/220/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

EUROPEAN FOODS COMPANY.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 72.548.

—
Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 14 novembre 2000

Le siège social est transféré de L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet, à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

A. Strivay

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2000, vol. 546, fol. 18, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65787/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

**EUROTURISTICA HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. EMC-EUROPE MANAGEMENT COMPANY S.A.).**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 35.114.

—
Résolution par écrit du Conseil d'Administration datée du 31 octobre 2000

Administrateurs:

- EXECUTIVE BOARD LIMITED;
- M. Gérard Muller;
- M. Fernand Heim.

Suite à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date de ce jour et, conformément à l'article 6 de la loi du 10 août 1915, d'élire un administrateur-délégué qui par sa seule signature peut valablement engager la société pour tous les actes de gestion journalière, le Conseil d'Administration décide de nommer à l'unanimité comme administrateur-délégué: EXECUTIVE BOARD LIMITED, Nassau, Bahamas.

Pour EXECUTIVE BOARD LIMITED

Signature

Administrateur

G. Muller / F. Heim

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2000, vol. 126S, fol. 82, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65792/230/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

GAD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 61.271.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2000, vol. 546, fol. 18, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(65809/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

GAD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 61.271.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2000, vol. 546, fol. 18, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(65810/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

GAD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 61.271.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2000, vol. 546, fol. 18, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(65811/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

GAD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 61.271.

—
Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 6 novembre 2000

Le siège social est transféré de L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet, à L-2163 Luxembourg, c/o la FIDUCIAIRE MAGELLAN Luxembourg, 39, avenue Monterey.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

A. Strivay

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2000, vol. 546, fol. 18, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65812/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

EUROP ASSISTANCE SOCIETE D'ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.
R. C. Luxembourg B 13.855.

—
Le rapport du réviseur d'entreprise au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2000, vol. 546, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROP ASSISTANCE SOCIETE D'ASSISTANCE S.A.

M. Dell / E. Pierrard

Administrateur / Président

(65785/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

EUROP ASSISTANCE SOCIETE D'ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.
R. C. Luxembourg B 13.855.

—
Le rapport du réviseur d'entreprise au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2000, vol. 546, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROP ASSISTANCE SOCIETE D'ASSISTANCE S.A.

M. Dell / E. Pierrard

Administrateur / Président

(65786/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

EUROPEAN AND INTERNATIONAL TRADERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 64.500.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 2000, vol. 546, fol. 24, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(65788/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2000.

PERGAME S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.662.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 8 juin 2001 à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Nomination des administrateurs et du commissaire.
5. Divers.

I (01891/660/15)

Pour le Conseil d'Administration.

PRISPA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.196.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 septembre 1999 et 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02050/795/15)

Le Conseil d'Administration.

AUGURI HOLDING S.A., Société Anonyme.
Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.857.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 5, 2001 at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1998, 1999 and 2000
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
5. Miscellaneous.

I (02051/795/16)

The Board of Directors.

EICHENBERG S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.678.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1999 et 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (02052/795/16)

Le Conseil d'Administration.

LEASINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.117.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02053/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SPECTRUM S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 12.279.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 5, 2001 at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1999 and 2000
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
5. Miscellaneous.

I (02054/795/16)

The Board of Directors.

ADI INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.877.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02055/795/14)

Le Conseil d'Administration.

CHAGIRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.353.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02056/795/14)

Le Conseil d'Administration.

EURO 3000 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.622.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02057/795/14)

Le Conseil d'Administration.

LISTRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.361.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02058/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ILDIKO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 61.685.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02059/795/14)

Le Conseil d'Administration.

BOLERO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.479.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02092/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS DORIGNY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.223.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02093/795/14)

Le Conseil d'Administration.

PROSTAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.649.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998, 1999 et 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02094/795/14)

Le Conseil d'Administration.

BONNEAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.039.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (02095/795/16)

Le Conseil d'Administration.

BLUESTONE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.109.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02096/795/14)

Le Conseil d'Administration.

MODART S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.452.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2001 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (02097/795/16)

Le Conseil d'Administration.

INTERLEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.543.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 18 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 avril 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02165/795/14)

Le Conseil d'Administration.

PEKAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.671.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 18 juin 2001 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 18 avril 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02166/795/14)

Le Conseil d'Administration.

PUNTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.241.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 18 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 18 avril 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02167/795/14)

Le Conseil d'Administration.

NORD EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.020.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *18 juin 2001* à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 avril 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02168/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ZIPPY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.219.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *18 juin 2001* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 avril 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02169/795/14)

Le Conseil d'Administration.

DOUBLE ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.216.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 juin 2001* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 20 avril 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02170/795/14)

Le Conseil d'Administration.

CIVIL ENGINEERING INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.426.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *19 juin 2001* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 19 avril 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02171/795/14)

Le Conseil d'Administration.

RIPIEMO COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.630.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 20 juin 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 20 avril 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02172/795/14)

Le Conseil d'Administration.

VAUBAN PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.719.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 18 juin 2001 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 avril 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02173/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SOGIN, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 24.407.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2001 à 11.00 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02308/534/15)

Le Conseil d'Administration.

REGULUS, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.634.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02310/534/15)

Le Conseil d'Administration.

REUMERT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 27.631.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held on *June 5, 2001* at 16.00 o'clock at the headoffice, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2000
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor
4. Elections
5. Miscellaneous

I (02311/534/15)

The Board of Directors.

MISTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.739.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *5 juin 2001* à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02312/534/15)

Le Conseil d'Administration.

ITACH A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 67.775.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *5. Juni 2001* um 14.00 Uhr, in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2000
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes.

I (02316/534/16)

Der Verwaltungsrat.

ANIMAL SUPPLIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 48.197.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *5 juin 2001* à 10.00 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

6. Autorisation au Conseil d'Administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social en EURO, d'augmenter le capital social, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence.

7. Divers.

I (02325/534/19)

Le Conseil d'Administration.

FDF S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 72.929.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2001 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02318/534/15)

Le Conseil d'Administration.

EVES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 24.657.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2001 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02319/534/18)

Le Conseil d'Administration.

FOLIO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 29.960.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 5 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Conversion en euro du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998

I (02540/506/22)

Le Conseil d'Administration.

CATAMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.905.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02321/534/15)

Le Conseil d'Administration.

CAELUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.561.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2001 à 11.00 heures au siège de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02322/534/15)

Le Conseil d'Administration.

AUBIN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 39.007.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held on June 5, 2001 at 10.00 o'clock at the headoffice, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2000
3. Discharge to the directors and the statutory auditor
4. Elections
5. Miscellaneous

I (02324/534/15)

The Board of Directors.

NOPAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.549.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 6 juin 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport du liquidateur
2. Désignation d'un commissaire à la liquidation
3. Fixation d'une date pour la tenue d'une nouvelle Assemblée Générale appelée à écouter le rapport du commissaire à la liquidation, à délibérer sur le résultat de la liquidation et à décider la clôture de la liquidation.

I (02582/795/14)

Le Liquidateur.

ALGI S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.953.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02326/534/15)

Le Conseil d'Administration.

MALESCOT S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 46.070.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2001 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

I (02336/806/15)

Le Conseil d'Administration.

WESEL IMMO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 34.785.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2001 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Réélections statutaires
6. Divers

I (02338/806/16)

Le Conseil d'Administration.

FALKA HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 34.130.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 5 juin 2001 à 14.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturant les 31 décembre 1994, 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000.
2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1994, 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000 et affectation des résultats.

3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Conversion en Euro (loi du 10 décembre 1998)
autorisation au Conseil d'Administration
de convertir en EURO le capital social
 - au besoin, de procéder à une augmentation de capital
 - d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
 - en conséquence d'adapter les statuts de la société
7. Divers.

I (02399/755/27)

Le Conseil d'Administration.

SOPC FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.211.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 5 juin 2001 à 10.00 heures au siège social.

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (02369/755/17)

Le Conseil d'Administration.

FINWIT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.231.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 5 juin 2001 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02400/755/16)

Le Conseil d'Administration.

POSAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 34.954.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 6 juin 2001 à 16.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Nominations statutaires.

I (02401/755/17)

Le Conseil d'Administration.

DIANE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 68.768.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2001 à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Remplacement de deux Administrateurs de la société et décharge à accorder aux Administrateurs démissionnaires
6. Réélections statutaires
7. Divers

I (02429/806/17)

Le Conseil d'Administration.

AMHURST CORPORATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.301.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (02446/029/19)

Le Conseil d'administration.

BALDI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 60.259.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 6 juin 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02447/029/18)

Le Conseil d'administration.

CAMPILL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 64.478.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02448/029/18)

Le Conseil d'administration.

EAST WEST TILES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 59.516.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (02449/029/19)

Le Conseil d'administration.

KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 64.347.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 5 juin 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
- Décharge aux Administrateurs.
- Réélection du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme de trois ans.
- Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 29 mai 2001 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la SICAV.

I (02669/755/22)

Le Conseil d'Administration.

EUROPLANNING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.750.

—
Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (02450/029/19)

Le Conseil d'administration.

GED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.291.

—
Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 6 juin 2001 à 15.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02451/029/18)

Le Conseil d'administration.

GOLF SHACK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.586.

—
Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02452/029/18)

Le Conseil d'administration.

SPRING MULTIPLE 99 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 69.424.

Les actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 8 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Transformation de 800 actions de commanditaire de classe A' appartenant à des Actionnaires Commanditaires résident en Argentine, mais ayant souscrit via leur employeur suisse, en Actions de commanditaire de classe A avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.
2. Changement subséquent de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts de la société avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.
3. Suppression des deuxième et troisième alinéas de l'article 7.
4. Introduction, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, d'une référence à la classe d'actions A' aux alinéas 2 et 5 de l'article 7, qui s'ajoute aux références faites aux actions de classe A et de classe B et remplacement, dans l'alinéa 2, de la référence faite à l'article 10 (xii) par une référence à l'article 10 (xi).
5. Introduction, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, d'une référence à la classe d'actions A', à l'alinéa 1^{er} de l'article 10, au paragraphe (ii), alinéas 1^{er} et 2, et au paragraphe (iii) qui s'ajoute aux références faites aux actions de classe A.
6. Suppression, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, du paragraphe (iv) de l'article 10 et renumérotation des paragraphes suivants de l'article 10.
7. Changement, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, à l'article 10 paragraphe (vii) et (viii) nouveau des références aux paragraphes (vi), (ix) et (x) qui deviennent des références aux paragraphes (v), (viii) et (ix) respectivement.

SPRING MULTIPLE, S.à r.l.

Gérant Commandité

I (02605/005/27)

INTERLIGNUM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.537.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02454/029/19)

Le Conseil d'administration.

JAMYCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.759.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 6 juin 2001 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires

6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (02455/029/19)

Le Conseil d'administration.

KIWINTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.968.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 6 juin 2001 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02456/029/18)

Le Conseil d'administration.

LAMYRA HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 16.285.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 6 juin 2001 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (02457/029/19)

Le Conseil d'administration.

LEVLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.478.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 28 février 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02458/029/18)

Le Conseil d'administration.

MANA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 65.847.

—
Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (02459/029/20)

Le Conseil d'administration.

MINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 76.332.

—
Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02460/029/18)

Le Conseil d'administration.

PINDELLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 74.368.

—
Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02461/029/18)

Le Conseil d'administration.

TROUSSEAU S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 61.355.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 18.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02462/029/18)

Le Conseil d'administration.

WICKLA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.942.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02463/029/18)

Le Conseil d'administration.

UNIOSA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 77.317.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 5 juin 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02464/029/18)

Le Conseil d'administration.

ITROSA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 56.222.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 6 juin 2001 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Conversion en euros du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998
I (02493/506/20) *Le Conseil d'Administration.*
-

MANAGEMENT AND FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 44.353.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, le *1^{er} juin 2001* à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02491/319/17) *Le Conseil d'Administration.*

RICHTER FAMILY HOLDINGS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 57.643.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, le *1^{er} juin 2001* à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02492/319/17) *Le Conseil d'Administration.*

BIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu le *lundi 18 juin 2001* à 11.00 heures au 2, rue du Fort Wallis à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire concernant les comptes au 31 décembre 2000.
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2000.
3. Décharges aux administrateurs et au commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour prendre part à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur cinq jours francs au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire au 2, rue du Fort Wallis.

I (02587/000/18)

Le Conseil d'Administration.

FIRST NEVADA HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 48.959.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 5 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02494/506/15)

Le Conseil d'Administration.

VALTRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 67.334.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 5 juin 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Conversion en euros du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998

I (02495/506/20)

Le Conseil d'Administration.

BELLOMBRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 19.519.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 5 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02496/506/15)

Le Conseil d'Administration.

BEVERAGE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 55.763.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 5 juin 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Conversion en euros du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998
I (02497/506/20) *Le Conseil d'Administration.*
-

EURO LINK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 28.123.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2001 à 18.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes;
5. Divers.

I (02514/806/16)

Le Conseil d'Administration.

GOLDWELL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 61.609.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 5 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

I (02516/534/15)

Le Conseil d'Administration.

ROXELANE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 61.880.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 5 juin 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Conversion en euro du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998.

I (02541/506/20)

Le Conseil d'Administration.

SWIPCO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 56.413.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 6 juin 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2000.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Conversion en euros du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998.

I (02591/506/21)

Le Conseil d'Administration.

SCHOELLERBANK FUNDS, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 11, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 58.241.

Die Aktionäre der SICAV, SCHOELLERBANK FUNDS werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

einberufen, welche am Sitz der Gesellschaft am 5. Juni 2001 um 11.00 Uhr über folgende Tagesordnung befinden wird:

Tagesordnung:

1. Billigung des Geschäftsberichtes des Verwaltungsrates sowie des Berichtes des Wirtschaftsprüfers.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses mit Anlagen zum 31. Dezember 2000.
3. Entlastung an die Verwaltungsratsmitglieder für das abgelaufene Geschäftsjahr.
4. Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers für das neue Geschäftsjahr.
5. Ernennung eines neuen Verwaltungsratsmitgliedes.
6. Verschiedenes.

Die Beschlüsse über die Tagesordnung verlangen kein Quorum und werden mit einer einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst. Jede Aktie berechtigt zu einer Stimme. Jeder Aktionär kann sich bei der Versammlung vertreten lassen. Vollmachten sind am Sitz der Gesellschaft erhältlich.

I (02668/755/20)

Der Verwaltungsrat.

EHT, Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 64.354.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held extraordinarily at the address of the registered office, on May 28, 2001 at 10.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts as and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2000.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (01895/534/16)

The board of directors.

HIBISCUS, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 37.665.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 28 mai 2001 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01896/534/15)

Le Conseil d'Administration.

AVANCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 62.611.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2001 à 15.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (02157/005/15)

Le Conseil d'Administration.

TOURIST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 40.784.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (02158/005/15)

Le Conseil d'Administration.

TEXTILPAR INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 44.367.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2001 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02295/696/15)

*Le Conseil d'Administration.***TOP-INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 68.488.

Puisque le quorum requis par la loi n'a pas été atteint lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2001, les actionnaires sont invités à assister à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la Société, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg, le vendredi 1^{er} juin 2001 à 14.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société du 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg, au 283, route d'Arlon, L-8002 Strassen.
2. En conséquence de la modification du siège social de la Société, les Articles 4 et 15 des Statuts de la Société, seront modifiés de la manière suivante:

«Art. 4. Siège social.

Le siège social est établi à Strassen, Grand-Duché de Luxembourg. (...) »

«Art. 15. Assemblées générales des actionnaires - paragraphe 3.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Strassen au siège social de la Société ou en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier lundi du mois d'avril à 15.00 heures. (...)»

3. L'Article 12 section B), deuxième paragraphe, des Statuts de la Société sera modifié de la manière suivante:

«Art. 12. Clôture et fusion de compartiments.

L'apport des avoirs et engagements attribuables à un compartiment à un autre organisme de placement collectif de droit luxembourgeois créé selon les dispositions de la Partie I de la Loi ou à un compartiment au sein d'un tel autre organisme de placement collectif pourra être décidé par l'Assemblée Générale des actionnaires du compartiment concerné.

Une telle Assemblée Générale devra réunir les mêmes conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise pour la modification des présents statuts.»

4. En conséquence de la loi du 17 juillet 2000 portant modification de certaines dispositions de la loi du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif, l'Article 13 des Statuts de la Société sera modifié de la manière suivante:

«Art. 13. Valeur Nette d'Inventaire - paragraphe 6.

Le Conseil d'Administration établira pour chaque compartiment une masse distincte d'avoirs nets. Dans les relations des actionnaires entre eux, cette masse sera attribuée aux seules actions émises au titre de compartiment concerné, compte tenu, s'il y a lieu, de la ventilation de cette masse entre les différentes catégories d'actions de ce compartiment, conformément aux dispositions du présent article. La Société constitue une seule et même entité juridique. Cependant, les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment. Dans les relations des porteurs de parts entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part. A l'effet d'établir ces différentes masses d'avoirs nets, les règles suivantes s'appliquent: (...)

6) au cas où un avoir ou un engagement de la Société ne peut pas être attribué à un compartiment déterminé, cet avoir ou engagement sera attribué à tous les compartiments, en proportion de la valeur nette d'inventaire des catégories d'actions concernées ou de telle autre manière que le Conseil d'Administration déterminera avec bonne foi. (...)»

L'assemblée sera régulièrement constituée quel que soit le quorum de présence. Les points à l'ordre du jour devront être approuvés par une majorité de 2/3 au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer pour le 25 mai 2001 leurs titres au siège de la Société, où des formules de procuration sont disponibles.

Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

II (02162/755/54)

Pour le Conseil d'Administration.

FUTUR 2000, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 39.343.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 28 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Changement de la monnaie d'expression du capital social de la société de francs français en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001 au cours de 1,- EUR pour 6,55957 FRF, le nouveau capital de la société s'élevant à EUR 5.488.164,62.
- Réduction du capital social à concurrence de euros quatre millions cinq cent trente-huit mille cent soixante-quatre euros et soixante-deux euros cents (EUR 4.538.164,62) pour le ramener de son montant actuel de euros cinq millions quatre cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-quatre euros et soixante-deux euros cents (EUR 5.488.164,62) à euros neuf cent cinquante mille euros (EUR 950.000,-) par le remboursement aux actionnaires au prorata de leur participation, sans modification du nombre d'actions.
- Pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration pour l'exécution des présentes et notamment pour effectuer le remboursement aux actionnaires.
- Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02230/755/24)

Le Conseil d'Administration.

ESTINBUY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 44.769.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2001 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02296/696/15)

Le Conseil d'Administration.

CYO, COMPANY OF YARNS OLCESE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 49.805.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2001 à 15.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1999 et 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02297/696/15)

Le Conseil d'Administration.

ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 22.232.

By this notice, the shareholders are convened to attend the

ANNUAL GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held on Friday 25th May 2001 at 12.00 noon at the Company's registered office, 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg

Agenda:

1. Management Report by the Board of Directors and Auditors' Report on Statutory and Consolidated Accounts for the year to 31st December 2000.
2. Approval of the audited Statutory and Consolidated Financial Statements and of the distribution of earnings for the period ended 31st December 2000.
3. Discharge of the Board of Directors and Statutory Auditors in respect of the year ended 31st December 2000.
4. Proposal to increase the number of directors of the Company from thirteen to nineteen.
5. Appointment of Mr Carlos Augusto Machado de Almeida Freitas, company director, with professional address at Rua Nossa Senhora D'Ajuda, Moreira de Conegos, Portugal as director of ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A.
6. Appointment of Mr Anibal da Costa Reis de Oliveira, company director, with professional address at Pousada de Saramago, Vila Nova de Famalicão, Portugal, as director of ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A.
7. Appointment of Mr Juan Villalonga Navarro, company director, with professional address at 1232 Sunset Plaza Drive, Los Angeles, USA, as director of ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A.
8. Appointment of Mr Pedro Guilherme Beauvillain de Brito e Cunha, company director, with professional address at Av. da Liberdade 242, Lisbon, Portugal, as director of ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A.
9. Appointment of Mr Manuel António Ribeiro Serzedelo de Almeida, company director, with professional address at Rua Alexandre Herculano, 38, Lisbon, Portugal, as director of ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A.
10. Appointment of Mr José Maria Espirito Santo Silva Ricciardi, banker, with professional address at Rua Alexandre Herculano, 38, Lisbon, Portugal, as director of ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A.
11. Proposal to delegate the daily management of the Company to an executive board, consisting of eight directors, to be known as executive directors. In accordance with the articles of incorporation of the Company the «executive board» will report to the Board of Directors who will determine the scope of its powers.

In accordance with Luxembourg law dated 4th December 1992, concerning important shareholdings in companies listed on the Luxembourg Stock Exchange, any shareholders who are the beneficial owners of more than 10 % of the shares of the Company directly or in the form of ADS's, are requested to disclose their positions.

II (02350/000/38)

The Board of Directors.

SOFINKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 60.650.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 28 mai 2001 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes,
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de LUF en EUR dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02298/755/19)

Le Conseil d'Administration.

LAUNER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 49.356.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui se tiendra à Luxembourg, le 28 mai 2001 à 16.30 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan, du compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes quant à l'exercice sous revue.
4. Démission et nomination de deux administrateurs.
5. Divers.

II (02371/029/15)

Le Conseil d'Administration.

NOUKI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 25.391.

Les actionnaires sont invités à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, le 25 mai 2001 à 16.00 heures

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000;
2. Approbation du bilan au 31 décembre 2000 et du compte de Profits et Pertes de l'exercice 2000;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
5. Divers.

II (02402/000/16)

Le Conseil d'Administration.

CAPISCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.827.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2001 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Acceptation de la démission de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes et nomination de leurs remplaçants
2. Décharge spéciale aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour la période du 1^{er} octobre 2000 à la date de la présente assemblée
3. Transfert du siège social
4. Divers

II (02435/795/16)

Le Conseil d'Administration.

INVEST INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 7.656.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 mai 2001 à 11.00 heures au siège social de la Société et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Fixation des émoluments des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
5. Nominations statutaires;
6. Décision relative à l'article 100;
7. Divers.

Pour pouvoir être admis à l'Assemblée, Messieurs les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront avoir déposé celles-ci au moins cinq (5) jours francs avant la date fixée pour l'assemblée générale, auprès de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., au siège social, 69, route d'Esch à Luxembourg

Cette même condition sera requise à toute assemblée provoquée ou tenue sur deuxième convocation.

II (02561/000/22)

Le Conseil d'Administration.
